COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Ecole primaire de VOLAMAU

Mardi 25 mars 2025

Présents:

SIGRP: M Jean-Claude Bacconnier, président du SIGRP

Mairie : M. Vincent Cervino (Maire de Lanas), Mme Delphine Gil (mairie de Lanas), Mme Frédérique Chevalier (mairie de Vogüé), Mme Valérie Briand (mairie de Vogüé), M. Antoine Alberti (Maire de Vogüé), Mme Stéphanie Rieu (mairie de Saint-Maurice-d'Ardèche)

Enseignants : Mme Marine Grafteaux (PS-MS-GS) M.Thibault Galant (PS-MS -GS), Mme Carole Poussin (CP-CE2), Mme Magalie Lazarus (CE1-CE2), Mme Marie-Aurore Rey (CM1), Mme Estelle Jouffre (CM2 et directrice)

Représentants de parents d'élèves : Mme Sophie Hilaire - Béranger, M. Florimont Carton, Mme Mélanie Russier, Mme Sophie Junot, Mme Nathalie Vandromme

Excusés : Mme Corinne Guillemin (mairie de Vogüé),), Mme Marie Bleuse (représentante des parents d'élèves), Mme Christine Collet (enseignante), M. Martin Pelé (enseignant)

Ouverture de la séance à 18h10 : tour de table

Mme Jouffre rappelle les attributions du conseil d'école

- Vote le règlement intérieur
- Adopte le projet d'école : Suite à l'évaluation d'école, le projet est en cours de rédaction. Mme Jouffre a déjà rédigé les deux prochaines années. Il est en attente de validation par Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale et pourra être présenté au conseil d'école du troisième trimestre.
- Donne son avis, fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants en situation de handicap, restauration scolaire, hygiène, travaux et aménagements.
- Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives et culturelles.

• Donne son avis sur un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire.

En conseil d'école, ne sont jamais évoquées les situations particulières d'un enfant ou d'un groupe d'enfants.

I. Remplacement Mme Collet

Mme Collet est absente depuis le 27 janvier et le sera jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Elle a été remplacée à mi-temps par deux remplaçants différents les lundis et jeudis du 27 janvier au 21 février.

Les mardis et vendredis, les élèves ont été accueillis dans les autres classes comme suit :

- PS, classe de Mme Rey
- MS, classes de Mme Poussin et Mme Lazarus
- GS, classe de Mme Jouffre

Mme Jouffre, consciente des difficultés que cela a engendrées pour les enfants, les familles et les personnels, tient à remercier les enfants et leurs parents pour leur compréhension et coopération, les ATSEM et les enseignantes pour leur engagement.

Mme Jouffre remercie également les parents et les Maires qui se sont mobilisés pour que cette situation ne perdure pas.

Depuis le 11 mars, Mme Collet est remplacée par M. Thibault Galant à qui nous souhaitons la bienvenue et que nous remercions pour son engagement auprès de nos élèves.

II. Evolution des effectifs rentrée 2025.

Cette année, en cours d'année, nous avons eu :

- 5 départs pour cause de déménagement
- 3 arrivées

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée prochaine sont :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
15	23	18	12	12	16	13	20	
TOTAL : 129 élèves								

Pour l'instant 15 nouvelles arrivées en septembre 2025 sont prévues.

Mme JOUFFRE demande que les familles qui souhaitent inscrire leur enfant entament les démarches auprès du SIGRP, dès que possible, pour pouvoir faire une prévision la plus précise possible.

III. Bilan des actions du premier semestre.

Mme Jouffre souhaite rappeler que toutes les actions mises en place le sont dans le cadre d'un projet pédagogique et que beaucoup découlent des conclusions de l'Evaluation d'Ecole.

Elle souhaite faire un rappel concernant la méthodologie utilisée afin que les nouveaux membres du conseil d'école puissent en être informés et comprendre dans quel cadre s'inscrivent ces actions. Mme Jouffre tient à s'excuser de ne pas l'avoir fait au premier conseil d'école.

Lors de l'évaluation d'école, 4 domaines ont été interrogés et évalués :

- Le bien-être de l'élève, le climat scolaire
- Les apprentissages et le suivi des élèves
- Les acteurs et le fonctionnement de l'école
- L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Après une analyse fine de l'école et des résultats aux évaluations nationales, une problématique s'est dégagée :

« Comment favoriser le bien être et l'égalité scolaire et culturelle pour améliorer les apprentissages de tous les élèves ? »

Chaque domaine a été pris en charge par un binôme d'enseignants.

Les élèves ont été consultés sur le bien être à l'école et sur les améliorations possibles des temps et des espaces.

Les représentants de parents d'élèves ont été associés aux questions concernant le bien être, le climat scolaire, la communication et les temps périscolaires. Un questionnaire a été diffusé à l'ensemble des familles. De cette évaluation interne et externe sont ressortis les points suivants :

Axe 2:

Points d'appui forts :

Équipe stable avec des valeurs communes Réflexion sur la différenciation et le décloisonnement Points de progression :

Poursuivre la réflexion sur la différenciation et l'harmonisation des pratiques

Mise en place d'une réflexion commune sur les pratiques enseignantes et notamment la différenciation.

Un objectif: améliorer et harmoniser la

différenciation des apprentissages afin de prendre en compte les besoins de chaque élève,

Une action : Utiliser l'expérimentation

décloisonnement sur la résolution de problème ou les rituels pour l'étendre à d'autres domaines d'activité et proposer des actions concrètes de différenciation

Axe 3:

Points d'appui:

- Bonne communication
- Projets communs et fédérateurs

Points à améliorer :

- œuvrer pour la continuité des parcours
- Poursuivre une réflexion commune sur les APC

Un objectif: optimiser les temps institutionnels de concertation

Une action : Mettre en place un objet précis de travail favorisant le parcours de l'élève (outils, méthodes, règles...)

Axe 1:

Points d'appui:

-Un climat scolaire de qualité : règles de vie claires et bien identifiées, ambiance de travail agréable -Travail en EMC : utilisation du message clair,

- ateliers philo, permis internet, sensibilisation au harcèlement, conseil municipal des enfants etc .,,,
- -Des locaux agréables

Points de progression :

- -Aménagement des cours de récréation
- -Harmonisation des différents temps de l'élève
- -Proposer de nouvelles modalités d'organisation des réunions

Un objectif : maintenir le climat scolaire très favorable

Une action : travailler ensemble un PIP pour favoriser le bien être à l'école de 7h30 à 18h15

Axe 4: Points d'appui:

- Bonnes relations avec les différents partenaires

Points de progression :

Renforcer les partenariats et proposer un parcours culturel ambitieux

Des objectifs: maintenir la communication et le travail partenarial de qualité avec les parents, la mairie et développer un parcours culturel ambitieux.

Des actions: proposer des nouvelles modalités de réunions aux parents, un outil simple et harmonisé de communication numérique avec les familles (Klassly) et une plaquette d'informations commune au SIGRP, à la Communauté des communes et à l'école: qui fait quoi ? A qui s'adresser?

Proposer des activités culturelles sur les différents temps de l'enfant (poursuivre la réflexion sur les AP

Des actions concrètes ont déjà été mises en place :

- Educartable
- Journée Portes Ouvertes
- Décloisonnement
- Plaquette d'informations communes

Des choses restent à faire, sont en cours et vont s'inscrire dans le projet d'école.

A. Aisance aquatique

Les élèves de MS et GS ont participé, la semaine du 9 décembre, à un stage d'aisance aquatique à la piscine de Lablachère, à raison de deux séances par jour pendant quatre jours.

Objectif : développer, chez les jeunes enfants, des capacités d'agir de façon adaptée dans une diversité de situations rencontrées en milieu aquatique.

Les enfants ont bien progressé pendant cette semaine. Toutefois, il est apparu que deux séances par jour semblaient trop pour des enfants de cet âge. Il nous semble qu'une séance par jour sur deux semaines, serait plus adaptée. Il nous a également semblé, que certains enfants se sont rapidement lassés car les situations d'une séance à l'autre n'étaient pas suffisamment variées.

Le dispositif sera réinterrogé l'année prochaine et réétudié.

Pour l'équipe enseignante, un deuxième créneau à la piscine de l'Hippocampe pour une deuxième classe d'élémentaire serait plus adapté. Mais actuellement, la piscine de l'Hippocampe ne dispose pas de créneau supplémentaire à nous proposer.

B. Cérémonie du 11 novembre.

Les élèves de 4 classes, CE2 de Mme Poussin, CE1-CE2, CM1 et CM2 ont participé, avec un chant commun, à la cérémonie du 11 novembre à Lanas.

C. Projet musique

Comme l'année dernière, 5 classes ont bénéficié de l'intervention d'Oriane Darbouret en musique tous les mardis du premier semestre. Ces interventions de grande qualité se sont achévées à la fin du premier semestre par un spectacle auquel ont été invitées les familles.

D. Projet cinéma dans le cadre de l'éducation à l'image

Les deux classes de CE1-CE2 et CP-CE2 sont allées visionner deux films d'animation dans le cadre des cinémas d'Europe à Aubenas et ont pu discuter avec les réalisateurs à l'issue de chaque projection.

- La princesse et le rossignol
- La prophétie des grenouilles

E. Cycle randonnées

Les élèves des deux classes de Maternelle ont participé à un cycle randonnées au premier semestre.

F. Permis internet

Les élèves de CM2 ont passé leur permis internet le 10 décembre en présence de M. Gaulon.

IV. Projets à venir

- A. Projet avec la communauté des communes de Gorges de l'Ardèche.
- Chemins de la mémoire sur le territoire des Gorges de l'Ardèche pris en charge par la communauté des communes.

Une journée (6 mai 2025) au hameau des crottes à Labastide de Virac avec 4

ateliers:

- un atelier proposé par le Musée du Teil
- un atelier proposé par les archives départementales
- un atelier proposé par l'ANACR
- un atelier proposé par Lire et Faire Lire

Travail autour de la résistance en Ardèche pendant la seconde GM **Classe retenue :** classe de CM1 de Mme Rey

Dans ce projet, Mme Rey a organisé une visite aux archives départementales de Privas à laquelle va se joindre la classe de CM2. Cette visite aura lieu le 31 mars 2024 avec également une visite de Privas sous forme de jeux de piste.

• Un projet autour du verre : 2 temps forts

Une journée à l'école avec trois artistes en résidence, le 1 avril.

- Florence Cerbaï avec son four pour une démonstration de fabrication de perles archéologiques
- Fabrication de fibules
- Leslie Bohec : le travail du vitrailliste
- Un atelier de fouilles
- Une sortie sur le terrain avec Carole Nemo médiatrice d'art et d'histoire

Fabrication d'un vitrail collectif avec Leslie Bohec (projet : installation du vitrail dans la chapelle Sainte Cerise à Vogüé)

classe retenue : CE2

B. Projet vélo

Mme Lazarus et M.Pelé prévoient un cycle vélo avec des sorties en extérieur. Pour cela, ils ont besoin de parents volontaires qui passent l'agrément. La session d'agrément aura lieu le 28 mars à l'école. Mme Junot propose que, pour les futures sessions d'agrément, l'information soit communiquée à toutes les familles afin que chacun puisse y participer même si son enfant n'est pas dans une des classes concernées.

C. Rencontres sportives du collège de secteur.

La prochaine aura lieu le :

- 17 avril : CO et apprendre à porter secours à Lanas

Mme Lazarus a aussi organisé un cycle de CO avec sa classe au premier trimestre.

D. Projet de classe de découverte à Lyon

M. Pelé et Mme Jouffre prévoient un séjour à Lyon avec la classe de CM2 du 9 au 11 avril 2025.

Cout total du séjour	5037.44 €
Séjour Lyon : hébergement	2 714.64 €
Gouters	150 €
Séjour Lyon : activités	907 €
Transport	1265.8 €
Recettes	5 037.44 €
Coopérative scolaire (vente des pognes 2024 -2025)	1295.44 €
Amicale	2 000 €
SIGRP	572 €
Part des familles 45 € par enfant	1 170 €

E. Projet spéléologie

La classe de CE1-CE2 participe à un projet spéléologie avec le comité départemental de spéléologie. Deux visites de grottes sont prévues les 3 et 17 avril sous réserve que Mme Lazarus ait suffisamment de parents accompagnateurs.

Le financement de ce projet est entièrement pris en charge par l'Amicale Laïque.

F. Cérémonie du 8 mai

Les élèves de l'école participeront, cette fois-ci, à la cérémonie du 8 mai à Vogüé.

V. <u>L'élection du conseil intercommunal des jeunes.</u>

Les élections ont eu lieu le jeudi 23 janvier le matin. Une liste a été élue à la majorité. Depuis l'élection du Maire Junior a eu lieu, Amaury Vandromme a été réélu.

Des commissions vont être créées et les petits élus pourront travailler sur leurs projets. L'engagement et la motivation des enfants est grande.

La question de la participation des élèves de CM2 aux réunions du CMJ, une fois entrés en 6^{ème,} se pose. Cette année, sur 8 élus, ils sont 4 élèves de CM2. Pourront-ils être remplacés, s'ils ne participent plus aux réunions une fois au collège ? Mme Chevalier et Mme Briand se renseignent sur ce qu'il est possible de faire dans ce cas de figure.

VI. Cantine

Une réunion des représentants des parents d'élèves avec Mme Rieu a eu lieu pour aborder les questions concernant la cantine. Mme Rieu et Mme Delavelle ont pu expliquer tout ce qui était mis en place pour améliorer ce temps.

- Un groupe de CM1 ou de CM2 mange désormais au premier service avec les élèves de Maternelle
- Les élèves sont associés au service
- Un courrier a été adressé aux parents avec rappel des règles à respecter à la cantine.

Suite au questionnaire proposé par les représentants des parents d'élèves, il est ressorti que les repas étaient appréciés par un peu plus de la moitié des enfants. Ce n'est pas le problème majeur.

De nombreux enfants se plaignent du bruit et du manque de temps (surtout au second service).

Concernant le bruit, des propositions sont faites aux enfants pour favoriser le calme mais les enfants n'y adhèrent pas forcément. Mme Jouffre rappelle qu'il est important que les enfants respectent le lieu, les personnels pendant ce temps de cantine et que tous soient bienveillants les uns envers les autres.

Concernant le manque de temps, un groupe de travail, associant représentants des parents, personnels et élus, pourrait se réunir pour chercher une solution et réfléchir à un allongement du temps méridien.